

Le QUOTIDIEN

dimanche

N° 244 - 5^e année

Prix : 5,00 F

Dimanche 20 septembre 1992

LA REUNION

PROTOCOLE D'ACCORD SIGNE

500.000 francs pour Vollard



Signature du protocole entre les représentants de Vollard et ceux des différents bailleurs de fonds de la troupe. (Photo Alex TENG-AH-KOUN)

Les comédiens du théâtre Vollard ont gagné. Après cinq jours de grève de la faim, leurs différents bailleurs de fonds ont cédé et versé un montant global de 500.000 francs, avec une partie sous forme de prêt, l'autre en avances sur l'an prochain.

LA grève de la faim des sept comédiens de la troupe de Vollard, débutée lundi en milieu de matinée, s'est finalement terminée dans la nuit de vendredi à samedi, vers une heure du matin.

Au cours de cette nuit, se sont succédés au chevet des « malades » Paul Vergès et Paul Payet, vice-présidents respectifs de la Région et du Département. Des rencontres qui ont fait suite à deux réunions menées à la

DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) où étaient présents tous les bailleurs de fonds publics de la troupe d'Emmanuel Genvrin. Ces derniers ont donc cédé aux pressions des comédiens qui exigeaient des subventions supplémentaires pour terminer l'année et financer la dernière création du théâtre, « Millénium ».

Afin de concrétiser cet accord verbal, tous les partenaires se sont retrouvés hier après-midi dans les locaux de la DRAC. Histoire de signer un protocole d'accord posant clairement les choses sur le papier. Et c'est donc un montant global de 500.000 francs qui a été attribué au théâtre Vollard. Une somme correspondant aux revendications de la troupe.

« Pas d'effet boule de neige »

De son côté, la Région débourse 150.000 francs. « Ah, on a augmenté ? », s'interrogeait hier Paul Vergès, faisant référence au montant négocié la veille. « Oui, on a changé », réplique, presque en s'excusant, Paul Mazaka, chargé des affaires culturelles au Département qui verse une somme identique à celle du conseil régional. Mais ces 300.000 francs ne sont pas réellement donnés, puisqu'il s'agit d'une avance rembours-

sable sur trois ans. Un prêt, en quelque sorte.

Pour sa part, le ministère de l'Education et de la Culture, par l'intermédiaire de la DRAC, attribue 100.000 francs à Vollard : une subvention exceptionnelle prévue pour l'an prochain dans le cadre de « Millénium ». Dernier partenaire, la mairie de Saint-Denis avance 100.000 francs sur le prochain budget de fonctionnement de la troupe.

Fort de cette somme, Vollard va donc pouvoir continuer ses activités : répétitions de « Millénium », dont la première représentation est prévue pour le 29 septembre ; poursuite de « L'epervanche » à la Grande Chaloupe ; et reprise de « Carousel » en décembre.

« Des négociations concernant des contrats triennaux entre les compagnies et les bailleurs de fonds s'engageront avant la fin du mois, pour une application dès 93. Elles permettront de mettre leur travail à l'abri des fluctuations politiques et des blocages administratifs qui ont entravé jusqu'à présent leur développement », note la troupe dans un communiqué.

« Il faut partir de la signature de ce protocole d'accord et l'étendre aux autres activités artistiques, dans un souci de transparence », souligne Paul Vergès. Pour lui, aucun effet « boule de neige » n'est à craindre de la part des autres troupes de théâtre.

O.D.

HUMEUR

Une occasion de perdue

Hier soir, les artistes de Vollard se sont endormis le ventre plein : ils ont obtenu gain de cause. Mais à propos de cause, justement - et quoi qu'ils en disent -, en quoi cette affaire a-t-elle fait avancer celle du théâtre à La Réunion ?

Car l'enjeu n'était pas, quoi qu'il ait voulu en faire accroire le Théâtre Vollard en placardant ses banderoles « Vollard doit vivre », l'existence de cette compagnie. Personne à La Réunion n'a jamais voulu la mort de Vollard ! Non, ce qui était en jeu, c'était une pièce de théâtre. Une seule. Qu'est-ce qu'une pièce retardée, dans la vie d'un comédien ?

Mais après tout, les artistes de Vollard ont réagi en artistes : ils ont mis en scène leurs revendications. Peut-on vraiment le leur reprocher - même si cette utilisation de la grève de la faim avait quelque chose de choquant ?

Non, dans l'affaire, ce sont une fois de plus les institutionnels qui se sont discrédités. En accédant trop facilement, et par un pitoyable tour de passe-passe, à des revendications dont on savait bien qu'elles étaient déraisonnables.

Il aura suffi qu'une poignée de comédiens se serre la ceinture pendant six jours pour que ces

té, fassent acte d'allégeance. Il suffira donc désormais de taper du pied, de se rouler par terre, de faire un gros caprice pour obtenir satisfaction. D'agir comme un gamin manipulateur face à des parents trop faibles qui lui refusent une sucrerie.

L'occasion était pourtant belle de parler enfin, de manière constructive, du théâtre à La Réunion. De réunir autour d'une même table Vollard, les autres troupes de l'île et les grands argentiers. De mettre bas les masques pour en finir une bonne fois avec ce que les uns et les autres ont sur le cœur. Evoquer les problèmes de salles, de subventions, de formation, de public surtout, mais tous ensemble.

Non : on a préféré prendre de l'avance sur le prochain budget - et en 93, on prendra de l'avance sur celui de 94 ? On a préféré annoncer comme une grande nouveauté l'éventuelle signature de contrats triennaux « entre les compagnies et les bailleurs de fonds » - alors que l'inspecteur général du spectacle les avait déjà mis à l'ordre du jour début juin. On a donné l'impression que Vollard avait, tel un preux chevalier, sauvé la cause du théâtre à La Réunion - quand il n'a fait que sauver sa cause.

Une victoire à la Pyrrhus !